

Brocante du Dimanche 07 Septembre 2025 au Coeur du village de BOISSY LE CHATEL



FICHE D'INSCRIPTION :

À retourner avant le 30 Août 2025 à :

Association ABC
Mairie de Boissy le Châtel
77169 Boissy le Châtel

Une confirmation d'inscription vous sera communiquée par mail ou sms une fois le dossier complet et traité dans la semaine précédant la brocante.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

N°CNI ou passeport :

Je réserve :

	BUCCEENS 3,00€	EXTERIEURS 4,00€	PROFESSIONNELS* 8,00€
Nombres de mètres			

Total : €

Souhait emplacement (dans la mesure du possible) :

.....

Remplir la déclaration sur l'honneur suivante :

Je soussigné(e).....

Domicilié.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir fait plus de 2 demandes de participation à un vide grenier ou brocante cette année.

Fait à

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

*L'organisateur tient un stand restauration dont le profit a pour but le financement des dons aux écoles.

Il se réserve la possibilité de ne pas retenir les professionnels dont l'activité serait concurrentielle et contraire à ses intérêts (vendeurs de glaces, crêpes, gaufres, granités etc...).

INFORMATIONS :

- Pour toute inscription, **joindre obligatoirement le paiement avec la présente fiche.**

En cas d'absence le jour de la brocante, le règlement sera encaissé.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

En cas d'annulation de notre part (pour cause météo ou raisons sanitaires ou diverses) l'encaissement vous sera restitué.

- **Les arrivées des exposants devront avoir lieu entre 6h00 et 8h00** (rue de l'église côté coiffeur).

- A leur arrivée, tous les exposants devront impérativement se présenter à un bénévole de l'association pour se voir l'accès autorisé.

Les numéros d'emplacements seront communiqués par mail ou sms la veille de la manifestation. En cas de non réception de l'information, demander à un bénévole à l'arrivée.

Toute place non occupée à 8h30 sera redistribuée et non remboursée.

- **La manifestation est organisée au cœur du village de 8h00 à 18h00** horaires d'ouverture au public.

- Un demi-mètre de distance entre chaque exposant sera banalisé et rien ne pourra y être exposé.

- **Aucun véhicule n'est accepté sur la brocante** ; le parking le plus proche se situe au niveau de la salle des fêtes de la commune. Possibilité aussi de se garer dans les rues adjacentes à la brocante.

- **Une restauration sur place** est proposée par notre association.

- **Il est demandé aux exposants de nettoyer leur emplacement à l'issue de la manifestation, de respecter l'environnement, les équipements publics et les riverains.**

- L'association ABC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel ou d'objets de vente.

PIECES A JOINDRE :

- Le règlement par chèque à l'ordre de l'ABC ou par espèces sous enveloppe cachetée au nom de l'ABC.

Merci de votre compréhension.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »